FICHE DE RÉSERVATION

À RENVOYER PAR EMAIL À
formationsbafa-bafd@odelvar.com

N°Inscription auprès du ministère
SITE : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

☐ M ☐ Mme

Prénom ..... Nom .....
Nom d'épouse .....
Né(e) le ..... à .....
Adresse .....
CP ..... COMMUNE .....
Port..... Contact d'urgence .....
E-mail .....

PHOTO D'IDENTITÉ RÉCENTE

CHOIX DE LA SESSION (Cochez la case de votre choix)

BAFA BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR

☐ Formation Générale ☐ Approfondissement

BAFD BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR

☐ Formation Générale ☐ Perfectionnement

Date, lieu et thème de la session BAFA OU BAFD :

.....

INFOS SANTÉ

Allergies alimentaires ☐ OUI ☐ NON

Si oui, précisez /(joindre un certificat médical).....
.....

RÉGLEMENT (CB / chèque / chèques vacances)

☐ Acompte obligatoire 30% (du montant total de la session)

☐ Totalité du stage

☐ Assurance annulation 5% (voir CPV)

J'accepte d'être photographié(e) par l'Odel durant la session et j'autorise que les prises de vues me concernant soient utilisées par l'Odel pour sa communication interne et externe. Je soussigné(e) ..... certifie exact les renseignements ci-dessus et accepte les CPV (en ligne sur le site www.odel.fr). Je déclare sur l'honneur n'avoir encouru et n'être passible d'aucune condamnation pour crime ou délit contraire à la probité et aux mœurs. Je déclare ne faire l'objet d'aucune interdiction à participer à l'encadrement des Accueils Collectifs de Mineurs.

À ..... Le ..... Signature

AUTORISATION PARENTALE (à renseigner uniquement si le stagiaire est mineur)

Je soussigné(e), ... (Nom, Prénom) agissant en qualité de
.....(père, mère, tuteur) et dûment habilité(e) aux fins des présentes, autorise le/la mineur(e)
.....(Nom, Prénom du stagiaire) à participer à la session de formation organisée par l'Odel du .....au .....

Coordonnées téléphoniques des responsables légaux du stagiaire mineur durant sa période de formation

Nom ..... Tél ..... / Nom ..... Tél .....

À ce titre, je l'autorise :
À participer aux activités de la session, à utiliser à sa guise les moments de repos, à se rendre quotidiennement par ses propres moyens, sur le lieu de stage si la session est organisée en 1/2 pension ou externat.

J'autorise le/la Directeur/trice de la session à faire soigner le/ la mineur(e). ☐ OUI ☐ NON
J'autorise les interventions chirurgicales rendues nécessaires par son état de santé. ☐ OUI ☐ NON

À ..... Le .....
Signature (précédée de la mention «lu et approuvé»)

VOUS AVEZ EFFECTUÉ UNE RESERVATION A UN STAGE DE FORMATION BAFA/BAFD

Afin de valider votre réservation, la fiche d'inscription doit être remplie et retournée à l'adresse suivante ou par mail ainsi que les pièces administratives demandées ci-après :

ODEL EVASION
Service formation BAFA/BAFD
9 rue d'Antrechaus – 83000 TOULON
formationsbafa-bafd@odelvar.com

PREAMBULE

Pour suivre une formation, vous devez être inscrit sur le site national www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd. **Vous devez pour cela disposer d'une adresse e-mail et suivre les indications données sur le site.**

ATTENTION : lors de votre inscription à une session de formation, il est obligatoire de nous communiquer votre numéro d'inscription sur le site national.

Dès lors que l'acompte est réglé et qu'un numéro de commande vous est attribué, votre réservation est confirmée.
Vous devez obligatoirement confirmer votre réservation en nous retournant votre dossier complet. Le dossier vous est transmis par mail (demande à faire auprès de nos services centraux) ou accessible via votre compte sur notre site internet : www.odelevasion.fr.

Le solde de 70% peut être réglé par chèques, CB, virement bancaire ou aides diverses (se renseigner au préalable). Si votre stage n'est pas soldé 15 jours avant le début du stage, l'Odel se réserve le droit de refuser le stagiaire le 1er jour du stage et de conserver un montant à titre de dédit pour frais engagés. Pour toute réservation effectuée moins de 15 jours avant le début du stage, le dossier complet ainsi que le paiement de la totalité du stage doivent nous parvenir sous 24 à 72h et avant le 1er jour du stage.

Une réservation avec paiement en ligne par carte bancaire sur le site internet www.odelevasion.fr est considérée comme ferme, sans délai de rétractation possible (Art L121-20-4 du Code de la Consommation).

Une fois la commande validée, nous vous envoyons un mail de confirmation indiquant le montant réglé et/ou le solde à régler accompagné d'une date d'échéance. Nous vous listons les documents à envoyer avant le début de votre stage.

NOUVEAU :
> Site internet : www.odelvasion.fr // Compte client : Vous avez déjà un compte client ou créez-le au moment de la réservation. Ce compte client qui vous permet de retrouver votre commande, de régler le stage par CB et d'avoir accès à tous les documents administratifs à fournir. Une fois le stage soldé et votre dossier complet, vous aurez accès à tous les documents nécessaires à votre stage (convocation, déroulement du stage, horaires et lieu exacte du stage…)

Ce compte client est créé à partir de votre adresse mail et d'un mot de passe choisi par vos soins.

DOCUMENTS À NOUS RETOURNER DANS UN DÉLAI MAXIMUM DE 15 JOURS

1/ Vous êtes inscrits à une **Session de Formation Générale BAFA :**

- La fiche de réservation dûment complétée, lue et signée accompagnée d'une photo d'identité récente.
- Pour les stagiaires mineurs : l'autorisation parentale complétée.
- Une photocopie de la carte d'identité du stagiaire.
- Un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité et à la pratique des activités sportives.
- Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) à demander par internet sur https://casier-judiciare.justice.gouv.fr
- 1 enveloppe vierge affranchie au tarif en vigueur.

2/ Vous êtes inscrits à une **Session d'Approfondissement du BAFA ou BAFD :**

• La fiche de réservation dûment complétée, lue et signée accompagnée d'une photo d'identité récente.
• Pour les stagiaires mineurs : l'autorisation parentale complétée.
• Une photocopie de la carte d'identité du stagiaire.
• Un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité et à la pratique des activités sportives.
• Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) à demander par internet sur https://casier-judiciare.justice.gouv.fr
• 1 enveloppe vierge affranchie au tarif en vigueur.
• Une photocopie du certificat de stage de Formation Générale + du stage pratique validés par la DDCS.

3/ Vous êtes inscrits à une **Session de Formation Générale BAFD :**

• La fiche de réservation dûment complétée, lue et signée accompagnée d'une photo d'identité récente.
• Pour les stagiaires mineurs : l'autorisation parentale complétée.
• Une photocopie de la carte d'identité du stagiaire.
• Un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité et à la pratique des activités sportives.
• Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) à demander par internet sur https://casier-judiciare.justice.gouv.fr
• 1 enveloppe vierge affranchie au tarif en vigueur.
• Soit la photocopie de votre diplôme BAFA ;
• Soit la photocopie du diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation en accueils collectifs de mineurs et les justificatifs permettant d'établir vos 2 expériences d'animation d'au moins 28 jours, dont 1 au moins en accueils collectifs de mineurs, dans les 2 ans précédant cette demande d'inscription ;
• le cas échéant, à défaut de pouvoir répondre à ces conditions de qualification, le Délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, peut néanmoins vous permettre de suivre la formation, à condition d'avoir plus de 18 ans et de justifier sur les deux dernières années de deux expériences d'animation d'une durée totale d'au moins 28 jours, dont une au moins en accueil collectif de mineurs déclaré. Cette autorisation est valable 1 an.

4/ Vous êtes inscrits à une **Session de Perfectionnement BAFD :**

• La fiche de réservation dûment complétée, lue et signée accompagnée d'une photo d'identité récente.
• Pour les stagiaires mineurs : l'autorisation parentale complétée.
• Une photocopie de la carte d'identité du stagiaire.
• Un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité et à la pratique des activités sportives.
• Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) à demander par internet sur https://casier-judiciare.justice.gouv.fr
• 1 enveloppe vierge affranchie au tarif en vigueur.
• Soit la photocopie de votre diplôme BAFA ;
• Soit la photocopie du diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation en accueils collectifs de mineurs et les justificatifs permettant d'établir vos 2 expériences d'animation d'au moins 28 jours, dont 1 au moins en accueils collectifs de mineurs, dans les 2 ans précédant cette demande d'inscription ;
• le cas échéant, à défaut de pouvoir répondre à ces conditions de qualification, le Délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, peut néanmoins vous permettre de suivre la formation, à condition d'avoir plus de 18 ans et de justifier sur les deux dernières années de deux expériences d'animation d'une durée totale d'au moins 28 jours, dont une au moins en accueil collectif de mineurs déclaré. Cette autorisation est valable 1 an.
• Une photocopie de votre stage de formation générale + du stage pratique validés par la DDCS

Bon stage avec l'Odel !

COMMENT OBTENIR DES AIDES ?

Pour financer son BAFA ou BAFD, il existe des aides auxquelles vous pouvez éventuellement prétendre selon votre situation :

→ AIDE ODEL : EN PLUSIEURS FOIS SANS FRAIS

L'Odel propose le paiement en plusieurs fois sans frais avant et après le stage.

- Avant le stage : le nombre de prélèvements est déterminé automatiquement par l'Odel selon la date de réception de votre dossier de confirmation d'inscription et de la date de début du stage. Pour bénéficier d'un maximum de prélèvements, nous vous conseillons de valider votre réservation au plus tôt et de compléter l'autorisation de prélèvement (joindre votre RIB).
- Après le stage : offre soumise à conditions. Cette facilite de paiement vous demande OBLIGATOIREMENT de vous rendre dans nos locaux à Toulon muni de votre carte bancaire ainsi que de votre carte d'identité au même nom. Le règlement sera effectué en 3 ou 4 fois avec 1er paiement immédiat, suivi de 2 ou 3 mensualités.
- Pour toute réservation intervenant moins de 15 jours avant la date du début du stage, l'intégralité du paiement sera à régler a la réservation par carte bancaire UNIQUEMENT et le dossier COMPLET.

→ AIDE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR

Une prime de 150€ *est attribuée à chaque stagiaire, résidant dans le Var et âgé de moins de 26 ans*. Cette aide est attribuée UNIQUEMENT sur demande du stagiaire dans un délai de 2 mois maximum après l'obtention du diplôme du BAFA.

→ AIDE DU CONSEIL REGIONAL PACA

Cette aide est attribuée à tous les jeunes résidents en PACA et âgé de moins de 25 ans effectuant un stage d'approfondissement du BAFA se déroulant en internat et ayant lieu sur la région PACA. Le montant de cette aide est de 150€* par stagiaire.

→ AIDE DE LA CNAF

La Caisse Nationale des Allocations Familiales accorde une aide aux stagiaires inscrits en stage d'approfondissement du BAFA, sans condition de ressources ni d'âge, y compris pour les non allocataires. Le montant de l'aide attribuée est de 91€* par stagiaire (hors sessions organisées à l'étranger) ou de 105€* si le stagiaire choisit une session d'approfondissement ≪ petite enfance ≫.
Pour bénéficier de cette aide, les candidats doivent :
- Ne pas bénéficier d'une prise en charge totale du cout de la session,
- Avoir validé les deux premières sessions du BAFA.
Cette aide est attribuée UNIQUEMENT sur demande du stagiaire dans un délai de 3 mois maximum après l'inscription au stage d'approfondissement du BAFA.

→ AIDE DE LA CAF

La Caisse d' Allocations Familial accorde une aide aux stagiaires inscrits en stage d'approfondissement du BAFA.
Pour bénéficier de cette aide pouvant aller jusqu'à 260 €, il faut pour cela :
- Être âgé de 17 ans a moins de 26 ans
- Être allocataire Varois
Cette aide est attribuée UNIQUEMENT sur demande du stagiaire dans un délai de 2 mois maximum après l'obtention du stage d'approfondissement du BAFA. Pour les résidants hors VAR les CAF peuvent compléter l'aide de la CNAF, renseignez-vous auprès votre caisse.

* les montants indiques sont donnés à titre indicatif. Se renseigner directement auprès des organismes afin de connaitre les modalités et conditions d'attributions.

→ AUTRES AIDES POSSIBLES

Se renseigner auprès des organismes compétents.
- Les services du ministère de la Jeunesse et des Sports
- Organismes divers : Pole Emploi, MSA, Comités d'Entreprise, communes (généralement sous conditions de ressources).
- Pour les salaries, les formations BAFA/ BAFD peuvent être financées par le plan de formation de l'employeur.

ASSURANCE ANNULATION ET/OU RAPATRIEMENT

S'assuré et être rassuré... pour 5% du tarif seulement...
L'assurance annulation est vivement conseillée !

À tout moment, tout peut arriver… même l'imprévisible, vous devez annuler votre stage ou malheureusement l'interrompre*...

L'Odel vous propose d'opter pour l'assurance annulation Europ'Assistance qui, **POUR 5% SEULEMENT** en plus du montant total de votre stage, couvre vos frais d'annulation ou d'interruption qui peuvent parfois atteindre jusqu'à la totalité du prix du stage.

A QUEL MOMENT ELLE SERT ?

· Avant le départ,
· Pour tout départ anticipe en cours de stage, l'assurance annulation intervient pour le stagiaire pour des motifs et circonstances bien précis selon les conditions d'Europ'Assistance.

Pour exemple ci-après :
· Dans le cas d'une annulation du stage : maladie grave interdisant de quitter la chambre et impliquant la cessation de toute activité, accident grave⋯
· Dans le cas d'une interruption du stage : rapatriement médical obligatoirement opéré par l'assurance Europ'Assistance, décès parents proches, sinistre...

COMMENT SOUSCRIRE L'ASSURANCE ANNULATION

En supplément du stage choisi et en option, elle vous est proposée et doit être souscrite à la réservation du stage. Ajouter dans ce cas 5% au montant total du stage. Les tarifs sont donc variables en fonction du montant de votre stage.

Exemple de tarif pour un stage dont le prix est de 580€,
→ 485€ + 5% assurance annulation = 509.25€.

DANS QUEL DELAI DEVEZ-VOUS NOUS DECLARER LE SINISTRE ?

→ dans les 5 jours ouvres suivant l'évènement, vous devez nous adresser la déclaration de sinistre, que vous trouverez dans votre espace client sur www.odelevasion.fr, par mail à l'adresse suivante : servicecommercial@odelvar.com
A réception de votre déclaration un dossier à remplir vous sera envoyé.

**pour des raisons médicales et sous conditions. Nous contacter.*